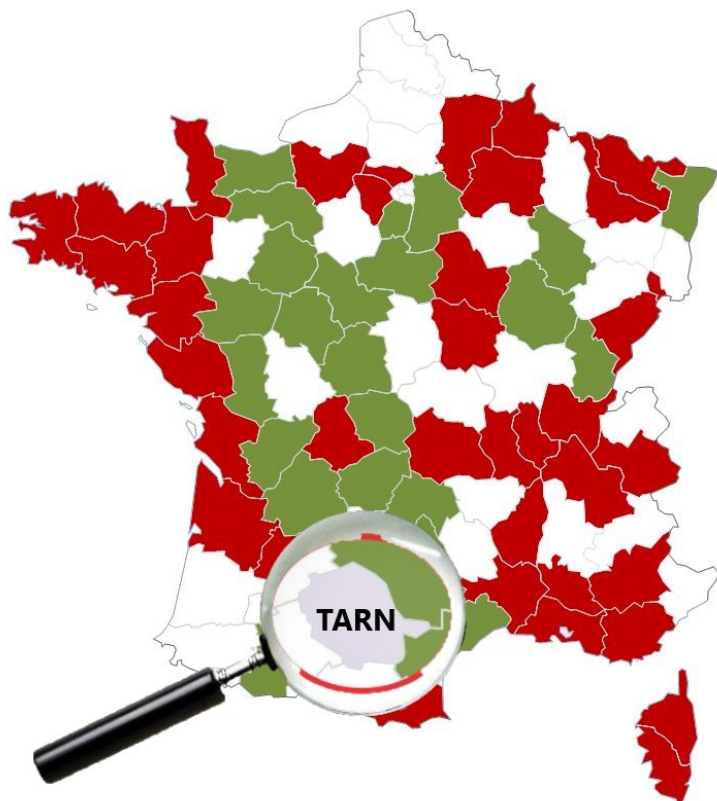


## **Christophe Ramond, Président du Tarn : "Nous faisons le maximum pour revenir à 90 km/h dans notre département !"**

---

**Fin 2019, Christophe Ramond, Président du Tarn, s'était déclaré dans l'impossibilité de repasser 600 kilomètres de routes à 90 km/h comme promis six mois plus tôt, au regard des conditions drastiques de la Sécurité routière. Pour la Ligue de Défense des Conducteurs, le combat, dans cette partie de l'Occitanie, était perdu. C'était sans compter sur l'interview exclusive que nous a accordée l'élu, qui nous redonne espoir !**



Vous le savez, la Ligue de Défense des Conducteurs, très engagée contre le 80 km/h, suit attentivement la progression du retour à 90 km/h sur notre territoire. Presque chaque jour, sur notre carte de France, nous passons au vert les départements qui repassent tout ou partie de leur réseau à la limitation de vitesse d'avant 2018... Ceux qui apparaissent en rouge, en revanche, ont choisi de rester

## **Christophe Ramond, Président du Tarn : "Nous faisons le maximum pour revenir à 90 km/h dans notre département !"**

---

"figés à 80". Déconcerté par les recommandations de la Sécurité routière, Christophe Ramond, Président du Tarn et fervent supporter du retour à 90, semblait s'avouer vaincu, à en croire les articles publiés par La Dépêche ("Aujourd'hui, on ne peut pas revenir aux 90 km/h dans le Tarn", publié le 14/12/2019) et Le Parisien ("Sécurité routière : le Tarn se dit bloqué à 80 km/h", publié le 27/12/2019). À contrecœur, à la LDC, nous avons donc passé ce département en rouge sur notre carte de France.

Heureusement, au Conseil départemental du Tarn, on suit l'actualité de la LDC. Aussi, lorsque là-bas on a découvert notre carte, le sang albigeois n'a fait qu'un tour ! Il semblerait que tout ne soit pas fichu finalement... La preuve, Christophe Ramond nous l'a apportée directement, en répondant à nos questions.

### **LDC : Avez-vous ou pas renoncé à repasser une partie de votre réseau à 90 km/h ?**

**Christophe Ramond** : Nous avons vraiment pour objectif de repasser à 90 km/h, sur des itinéraires structurants de notre département, par exemple entre Albi et Castres, ou offrant une ouverture vers les autres départements, comme la route entre Castres et Toulouse, ou celles menant vers l'Hérault ou le Tarn-et-Garonne. Cependant, nous n'avons pas encore les résultats de l'enquête de la commission départementale de la sécurité routière (CDSR), menée en toute indépendance, qui devraient tomber d'ici un mois. Je suis très respectueux des institutions, donc je veux attendre son avis avant de pouvoir annoncer officiellement un retour à 90 km/h. Je lui fais confiance pour prendre la meilleure décision et tenir compte des réalités de notre territoire, sans se focaliser sur une circulaire élaborée dans des cabinets parisiens. Vous savez, les recommandations de la sécurité routière sont assez draconiennes. Un vrai jeu de dupes, des mesures en trompe-l'œil ! Dans les régions comme la nôtre, il est très difficile d'avoir des itinéraires sans arrêt de bus, sans chemin agricole... C'est un peu utopique.

### **LDC : Quels ont été les résultats du 80 km/h dans le Tarn ?**

**Christophe Ramond** : Malheureusement, les chiffres de sécurité routière en 2019 dans notre département ne sont pas bons : nous avons eu 62 % d'accidents corporels en plus. Ce qui prouve bien que la mesure du 80 km/h n'est pas l'alpha et l'oméga de la sécurité routière. Il est hors de question de baisser la garde en la matière et ce n'est pas parce qu'on veut un retour à 90 km/h qu'on n'est pas en mesure de continuer à moderniser l'infrastructure, sécuriser les déplacements en vélo... La sécurité routière, c'est vraiment une multitude d'actions au quotidien avec des responsabilités partagées.

### **LDC : Justement, quelles actions avez-vous menées dans le Tarn pour améliorer la sécurité routière ?**

**Christophe Ramond** : Le département a modernisé l'axe Albi-Castres sur la D612 (deux nouveaux créneaux de dépassement, carrefours modifiés, sorties de routes

## Christophe Ramond, Président du Tarn : "Nous faisons le maximum pour revenir à 90 km/h dans notre département !"

communales déviées vers des carrefours...). Je rappelle par ailleurs, et je pense que le gouvernement l'avait un petit peu oublié, que les présidents de département ont aussi la possibilité d'instaurer des tronçons à 70 km/h. Dans le Tarn, nous le faisons depuis longtemps. Je suis persuadé que le retour à 90, avec des zones à 70 clairement identifiées, aurait pu être une solution pertinente pour veiller à l'amélioration de la sécurité. Parallèlement, nous avons validé un vaste "plan vélo", visant à développer les pistes cyclables sur notre territoire. J'espère que l'Etat, les communes du département nous aideront à développer la pratique du vélo, un autre enjeu important de sécurité routière dans les années à venir. Nous travaillons également avec des associations, chaque année nous mobilisons 14 000 € pour les aider à sensibiliser nos jeunes en sortie de boîte de nuit, à se rendre dans les collèges et lycées avec un simulateur de conduite... À mon avis, plus généralement, la formation au permis de conduire n'est pas adaptée. On apprend uniquement aux futurs conducteurs à respecter le code de la route, pas à adopter les bons réflexes en cas d'urgence ! Comme pour le permis moto, apprendre à maîtriser son véhicule, ce serait un atout supplémentaire.

*Propos recueillis par la Ligue de Défense des Conducteurs*



Sur la carte, en rouge, les 600 kilomètres du réseau susceptible de repasser à 90 km/h. À noter que les routes nationales (N88, N112 et N126) resteront de toute

**Christophe Ramond, Président du Tarn : "Nous faisons le maximum pour revenir à 90 km/h dans notre département !"**

---

façon à 80 km/h, comme dans tous les autres départements...